

HORAIRES DE FRÉQUENTATION POUR LE PALAIS DE JUSTICE DE BOURG-EN-BRESSE (ACCUEIL PHYSIQUE)

Source : données statistiques internes

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
8h30 - 10h30							
10h30 - 12h00							
13h30 - 15h30							
15h30 - 17h00							

	Fermé au public
	Fréquentation moyenne - conseillée
	Fréquentation soutenue
	Fréquentation importante

Le calendrier ci-dessus vous permet d'identifier rapidement les jours et tranches horaires de forte affluence au Palais de justice de BOURG-EN-BRESSE
Les informations affichées ci-dessus sont données à titre indicatif.

HORAIRES DE FRÉQUENTATION POUR LE PALAIS DE JUSTICE DE BOURG-EN-BRESSE (ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE)

Source : données statistiques internes

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
8h30 - 10h30							
10h30 - 12h00							
13h30 - 15h30							
15h30 - 17h00							

	Fermé au public
	Fréquentation moyenne = conseillée
	Fréquentation soutenue
	Fréquentation importante

Le calendrier ci-dessus vous permet d'identifier rapidement les jours et tranches horaires de forte affluence au Palais de justice de BOURG-EN-BRESSE

Les informations affichées ci-dessus sont données à titre indicatif.